Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20261013-131020261-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE	EXTRAIT DU REGISTRE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN	DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE TREGOUREZ	DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°131020261

DATE DE CONVOCATION : ..... 8 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre 2026 à 20h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page.

DATE D'AFFICHAGE :	8 octobre 2026
Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	13
Nombre de votants.	14

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :
William Mallégoll qui a donné procuration à Anthony Page
Florian Lelièvre, absent excusé,

Secrétaire élue : Marion Pasdeloup

OBJET : Panneau information

La commission « communication » s'est réuni le 11 mai afin de comparer plusieurs devis. Seuls 4 fournisseurs ont été retenus et les deux derniers feront l'objet d'une présentation en visio.

Les visioconférences ont eu lieu le 23 juin et après réflexion et discussion en commission du 20 juillet, le choix a été unanime pour le fournisseur Primaflex. Plusieurs arguments ont été avancés : sa compatibilité avec les préconisations des architectes de bâtiments de France et l'épaisseur du panneau qui est plus fin donc plus esthétique.

La commission propose de retenir la location, ce qui permettrait de pouvoir bénéficier d'une prise en charge de la maintenance, et d'un tarif tout inclus, afin d'éviter les surprises tarifaires.
Au niveau délai, la commission émet le souhait de partir sur location sur 7 ans afin de pouvoir permettre au prochain mandat de choisir le renouvellement ou l'arrêt.

Bilan mensuel : **Intramuros** application, site internet et actes administratifs	50 € HT/mois
prismaflex	340 € HT/mois pendant 7 ans
Prismaflex carte internet	15 €/mois
TOTAL	Soit 405 € ht /mois en fonctionnement et non en investissement

Au niveau technique, une demande de raccordement à Enedis doit être formulée.

Au niveau administratif, une déclaration préalable de travaux est à déposer.

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20261013-131020261-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- Valide l'offre formulée par le fournisseur Primaflex,
- Valide l'option de la location au tarif présenté ci-dessus : l'option d'achat est exclue,
- Donne mandat au Maire pour toute signature à intervenir.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat

Marion Pasdeloup

Le Maire,

Anthony Page

MAIRIE DE TRÉGOUNC (Finistère)

Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....